

Connectez-vous à la nature !



Dossier de presse

. Octobre 2017 .



SOMMAIRE

BALADE BRANCHÉE : C'EST QUOI ?

1. Des balades guidées et commentées pour découvrir la nature francilienne
2. Des informations reçues en temps réel
3. Une démarche partenariale visant à s'étendre
4. D'autres applications embarquées dans Balade Branchée

BALADE BRANCHÉE : COMMENT ÇA MARCHE ?

1. Un guide interactif et informatif à portée de main
2. Les fonctionnalités en images
3. Balade Branchée : en bref

BALADE BRANCHÉE : AUJOURD'HUI DES GESTIONNAIRES D'ESPACES NATURELS PUBLICS FRANCILIENS ET DEMAIN...

1. L'Office national des forêts
2. L'agence des espaces verts d'Île-de-France
3. Le Département des Yvelines
4. Le Département de Seine-et-Marne

CONTACTS



CONNECTEZ-VOUS À LA NATURE AVEC L'APPLICATION BALADE BRANCHÉE !

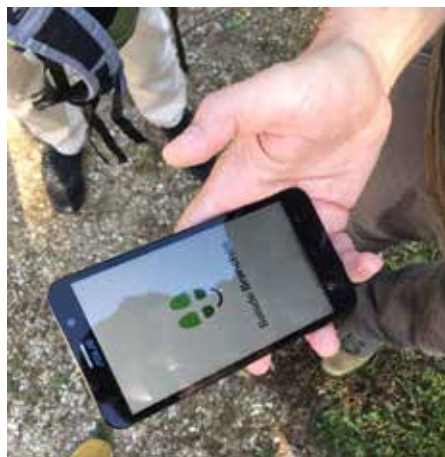
Région-capitale concentrant l'activité économique et la densité humaine les plus fortes du territoire national, l'Île-de-France n'en est pas moins une terre de nature qui offre de nombreuses possibilités d'excursions, de promenades et de balades. De la très renommée forêt de Fontainebleau en Seine-et-Marne, à la forêt régionale de la Roche-Guyon nichée dans une boucle de la Seine aux confins du Val d'Oise, en passant par le parc du Peuple de l'herbe, plus grand parc naturel des Yvelines, la forêt régionale de Grosbois, porte d'entrée du grand massif de l'Arc Boisé qui relie Val-de-Marne et Seine-et-Marne ou la très urbaine forêt régionale de Bondy, en Seine-Saint-Denis, l'offre ne manque pas pour programmer une sortie familiale ou entre amis, grands marcheurs ou petits randonneurs.

BALADE BRANCHÉE : C'EST QUOI ?

1. DES BALADES GUIDÉES ET COMMENTÉES POUR DÉCOUVRIR LA NATURE FRANCILIENNE

Proposée gratuitement par l'Office national des forêts, l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, les Départements de Seine-et-Marne et des Yvelines, l'application Balade branchée invite le visiteur à se connecter à la nature. Balade Branchée est le nouveau guide de poche : choisir un circuit, le télécharger, le parcourir puis découvrir, de façon ludique, l'exceptionnelle richesse du patrimoine naturel et culturel d'Île-de-France. Avec ses contenus audio, photo, vidéo ainsi que ses jeux, qui se déclenchent automatiquement à proximité des éléments remarquables, l'application mobile permet au promeneur de profiter de sa balade tout en l'enrichissant.

Conçue pour un large public (curieux de nature, amateurs de petites sorties, randonneurs confirmés, utilisateurs de smartphone, novices ou habitués), elle offre des promenades originales dans les espaces naturels franciliens : forêts publiques, espaces naturels sensibles*, parcs départementaux... C'est une façon simple et idéale de trouver, selon ses envies, et préparer, en quelques clics, une sortie nature en Île-de-France.



L'application ne se substitue pas à l'environnement parcouru. Au contraire, elle enrichit la promenade en invitant à observer et à comprendre ce qui ne pouvait pas être vu ou compris sans initiation ou aide.

*Espace naturels sensible (ENS) : créés, aménagés et entretenus par les Départements ou les Communes, les ENS sont de formidables lieux de découverte d'une nature tantôt exceptionnelle, tantôt plus commune. Forêts, marais, prairies humides ou pelouses sèches sont le reflet du paysage et de l'histoire d'un territoire.



2. DES INFORMATIONS REÇUES EN TEMPS RÉEL

Guidé grâce à la géolocalisation, l'utilisateur se déplace facilement et obtient des informations contextualisées. Elaborées par des spécialistes - naturalistes, historiens, artistes, forestiers ou encore comédiens - elles invitent le promeneur à découvrir le patrimoine naturel qui les entoure. Les contenus multimédias (textes, sons, photos, vidéos, jeux) mettent en scène les territoires. Ils présentent leur histoire, valorisent les paysages, la faune et la flore et sensibilisent à la protection de l'environnement. Ils expliquent leur gestion ou révèlent quelques anecdotes et curiosités sur les territoires traversés.

L'application améliore et modernise l'accueil du public dans les espaces naturels franciliens. Gratuite, elle est téléchargeable sur les plateformes Google Play et Appstore.

3. UNE DÉMARCHE PARTENARIALE VISANT À S'ÉTENDRE

L'application Balade Branchée est le fruit d'un engagement commun entre plusieurs institutions publiques, gestionnaires d'espaces naturels : l'Office national des forêts (ONF), l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France (AEV), le Département des Yvelines et le Département de Seine-et-Marne.

Souhaitant offrir un service d'information de qualité aux promeneurs, ils se réunissent en 2016 dans le cadre d'une convention de partenariat. Cette coopération est bénéfique à plus d'un titre : meilleure expérience utilisateurs, mutualisation des coûts de conception, de maintenance, d'évolution et de promotion de l'application mobile. La mise en commun des connaissances vise à améliorer la qualité des contenus de telle sorte que Balade Branchée devienne progressivement la marque de circuits de découverte de qualité adaptés aux publics et promouvant les bonnes pratiques.

Avec Balade Branchée, les gestionnaires maîtrisent complètement la mise à jour tout comme l'évolution de l'application. Cela la différencie d'autres applications mobiles pour lesquelles ils doivent s'abonner afin de gérer les contenus.

Le souhait est que d'autres gestionnaires d'espaces naturels rejoignent cette aventure pour offrir le même service au public plus largement. L'objectif est donc simple : le développement des partenariats autour de l'application mobile Balade Branchée augmente l'offre de circuits de découverte pour le public tout en diminuant le coût de maintenance de l'outil pour les gestionnaires d'espaces naturels.

Balade Branchée, en chiffres

- 4 structures partenaires engagées dans l'aventure
- 1 an de développement, d'échanges et de réunions
- 30 promenades réparties sur 6 départements
- Plus de 100 km de sentiers à parcourir
- une offre qui ne cessera de s'étoffer avec l'arrivée de nouveaux circuits et des mises à jour fréquentes



4. D'AUTRES APPLICATIONS EMBARQUÉES DANS BALADE BRANCHÉE

Balade Branchée intègre dorénavant les promenades proposées par les applications « Forêt de Fontainebleau » de l'ONF et « Pan, Parcours Appli' Nature » de l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France. Les contenus mutualisés dans une seule et unique application simplifient l'expérience utilisateurs. Balade Branchée suggère également des liens vers les applications amies comme « Balade nature », « le sentier des peintres de Barbizon », « clés de forêt » et bien d'autres encore.

BALADE BRANCHÉE : COMMENT ÇA MARCHE ?

1. UN GUIDE INTERACTIF ET INFORMATIF À PORTÉE DE MAIN

La recherche des boucles de promenade s'effectue directement via une carte interactive, qui s'ouvre au démarrage de l'application. L'utilisateur visionne au premier coup d'œil les espaces naturels situés autour de lui et peut choisir la balade la plus proche. La cartographie combinée à la géolocalisation le guidera ensuite tout au long du parcours.

L'application mobile propose, en complément, une visualisation des circuits sous forme de liste. Le choix des balades se fait en un seul clic ou au moyen de filtres. L'utilisateur trouve plus rapidement les balades selon ses envies et/ou sa condition physique : proximité, lieu, longueur et type d'usage (cyclistes, piétons, poussettes, personnes à mobilité réduite, etc.).

Une fois un circuit sélectionné et la géolocalisation enclenchée, le promeneur reçoit en temps réel les informations liées aux points d'intérêt du lieu où il se trouve. Une alerte via une vibration du Smartphone ou un fichier audio déclenché à proximité du point d'intérêt l'invite à observer puis à consulter ou non les contenus correspondants, sur des thèmes variés : biodiversité, histoire, culture, nature, gestion, etc.

Pour profiter pleinement de sa balade sans connexion 3G, il est recommandé de télécharger au préalable les parcours (tracé, guidage et informations liées aux points d'intérêt du parcours).

Enfin, si le parcours n'a pas été enregistré au préalable, l'application anticipe le parcours de visite du promeneur et télécharge les contenus des prochains points d'intérêt qu'il va rencontrer dès que la connexion Internet le permet.

Balade Branchée, en bref

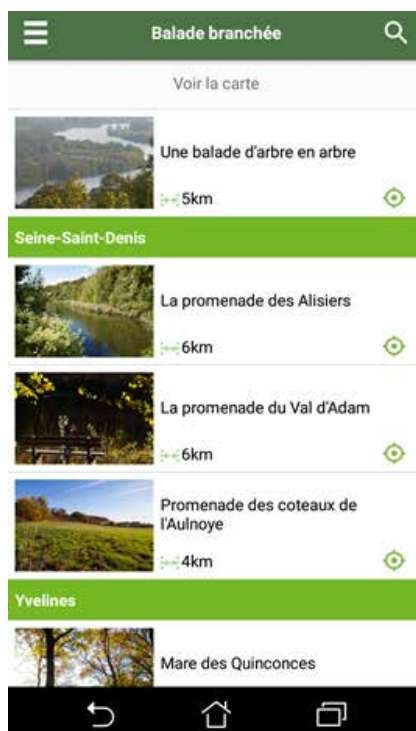
- Application gratuite et ouverte à tous
- Utilisable sous système d'exploitation Android et iOS
- Disponible sur Play store et App Store



2. LES FONCTIONNALITÉS EN IMAGES

1 - AFFICHAGE

ACCÉDEZ AUX CIRCUITS VIA LA CARTE OU LA LISTE.



2 - FILTRES

AFFINEZ VOTRE RECHERCHE SELON VOS PRÉFÉRENCES.



3 - PRÉSENTATION

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LE PARCOURS AVANT DE LE CHOISIR.





4 - SÉLECTION

VISUALISEZ LE TRACÉ DE LA BALADE SÉLECTIONNÉE ET LES POINTS D'INTÉRÊT RÉFÉRENCÉS.



5 - DÉPART

ACTIVEZ LA BALADE PUIS LAISSEZ-VOUS GUIDER ET ÉCOUTEZ LES COMMENTAIRES RELATIFS AU PARCOURS.



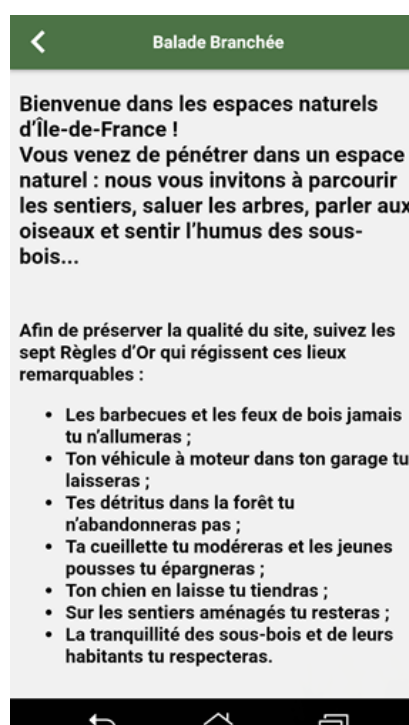
DÉPART (SUITE)

LISEZ LES EXTRAITS INFORMATIFS, PROFITEZ DES VIDÉOS ET DES PHOTOS OU LANCEZ UN JEU.



6 - SENSIBILISATION

AVANT DE PARTIR, CONSULTEZ LES CONSEILS PRATIQUES POUR PROFITER DES ESPACES NATURELS TOUT EN LES PRÉSERVANT.





BALADE BRANCHÉE : AUJOURD'HUI DES GESTIONNAIRES D'ESPACES NATURELS PUBLICS FRANCILIENS ET DEMAIN...

1. L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Établissement public à caractère industriel et commercial, l'ONF assure, au quotidien, la gestion durable des forêts publiques (forêts domaniales et des collectivités). Son action s'articule autour de trois axes essentiels : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public. En Ile-de-France, les forêts publiques représentent 90 000 hectares et constituent un atout pour la région.

Elles offrent des paysages variés, aux patrimoines naturels et historiques remarquables. Pour tous, c'est un accès privilégié à la nature, où chaque année plusieurs millions de Franciliens viennent s'y détendre, se balader ou pratiquer une activité : randonnée, cueillette, vélo, etc. Dans ce vaste ensemble urbanisé, la forêt constitue une richesse biologique et répond à la demande sociétale en bois. L'ONF gère des massifs forestiers prestigieux, comme Fontainebleau, Versailles, Rambouillet, Sénart...

2. L'AGENCE DES ESPACES VERTS DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

L'Agence des espaces verts (AEV) de la Région Île-de-France est un établissement public créé par la loi en 1976. Garante du fragile équilibre ville /nature, elle imagine et aménage le territoire pour améliorer le cadre de vie des Franciliens, sur près de 15 000 hectares de forêts, sites naturels et agricoles qu'elle gère pour le compte de la Région Île-de-France.

L'AEV poursuit 4 missions essentielles :

- Aménager le territoire
- Accueillir le public et favoriser l'accès aux espaces naturels de proximité
- Maintenir l'agriculture péri-urbaine
- Préserver la biodiversité

3. LE DÉPARTEMENT DES YVELINES

Premier département vert d'Île-de-France, avec 85% d'espaces naturels et agricoles, dont 70 000 ha d'espaces boisés, les Yvelines bénéficient d'un cadre naturel remarquable. Ce capital environnement est facteur d'attractivité économique, touristique et résidentielle et constitue un axe déterminant de l'action du Département pour un développement équilibré des Yvelines.



Dans un contexte de forte croissance urbaine, l'accessibilité et l'ouverture des espaces naturels à la population, en particulier dans les zones péri-urbaines, est une priorité dans l'aménagement du territoire.

Le Département des Yvelines est ainsi propriétaire de 68 sites naturels répartis sur plus de 50 communes, représentant 2 800 ha. Parmi eux, 25 sites sont aménagés pour recevoir du public. Le Département est engagé dans un programme de valorisation de ces sites dont les objectifs sont :

- dynamiser leur fréquentation en améliorant leur attractivité ;
- rendre plus lisible la politique du Département ;
- connecter les sites avec le plan départemental des itinéraires de randonnées pédestres et équestres.

4. LE DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Plus d'1,4 million d'habitants, 510 communes, un aéroport international, 70 000 entreprises, près de 480 000 emplois, 3 pôles universitaires, 15 millions de touristes par an, vous êtes à l'est de Paris, en Seine-et-Marne, le plus grand département d'Île-de-France.

Un pied à la campagne, un autre dans la banlieue parisienne, la Seine-et-Marne est un territoire singulier partagé entre une ruralité encore active au sud et à l'est et une frange ouest très urbanisée où se concentrent plus de 80% de la population. La Seine-et-Marne, c'est aussi un patrimoine naturel et culturel hors du commun : les espaces naturels sensibles et la forêt de Fontainebleau, véritable poumon vert d'Île-de-France, offrent une faune et une flore remarquables et préservées ; Fontainebleau, Vaux-le-Vicomte, Blandy-les-Tours, les musées départementaux, proposent un florilège de monuments historiques qui vous attendent au cœur de parcs, jardins et forêts remarquables.

Ces partenaires se sont investis dans la création de Balade Branchée. Mais tous souhaitent pouvoir proposer au public une offre plus large d'espaces naturels. D'autres gestionnaires publics (communes, départements, régions, parcs naturels, conservatoires d'espaces naturels) sont invités à se saisir de cette opportunité :

contact@baladebranchee.fr



CONTACTS

L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Guillaume LARRIERE

Chargé de communication ONF
Agence Île-de-France Est
217, bis rue Grande – 77 300 FONTAINEBLEAU
Tél : 06 27 66 73 94
guillaume.larriere@onf.fr



Séverine ROUET

Chargée de communication ONF
Agence Île-de-France Ouest
27 rue Edouard Charton – 78000 VERSAILLES
Tél : 06 24 49 15 15
severine.rouet@onf.fr

AGENCE DES ESPACES VERTS DE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE

Véronique PICHOT

Responsable communication
Agence des espaces verts de la Région d'Ile-de-France
90-92 avenue du Général Leclerc – 93500 PANTIN
Tél : 01 83 65 38 01
vpichot@aev-iledefrance.fr



DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Luce MARGONTY

Chargée des relations presse
Département de Seine-et-Marne
Hôtel du département – 77 010 MELUN
luce.margonty@departement77.fr



DÉPARTEMENT DES YVELINES

Cyrile Morteveille

Direction de la communication
Département des Yvelines
2 place André Mignot – 78000 Versailles
Tél. : 01 39 07 72 11
cmorteveille@yvelines.fr

